



# Archers de Draveil Sénart Val-de-Seine

- A. D. S. V. S. -

VAL D'YERRES  
VAL DE SEINE  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



## INSCRIPTION COURS JEUNES DEBUTANTS

**Sont concernés les jeunes de – de 18 ans en 2023.**

### Cours

Pour la saison 2023, il y aura 2 sessions le **mercredi**, les jeunes ne pouvant s'inscrire qu'à une des 2 sessions :

- session 1 de 15h à 17h : animée par René Le Goff assisté de Sandra Hervé
- session 2 de 17h à 19h : animée par Emeline Fichaux assisté de Loris Lafarguette

Pendant les vacances scolaires, les cours sont maintenus sauf s'il y a un nombre insuffisant de participants.

Le premier cours aura lieu le **mercredi 7 septembre 2022 à 15h pour la 1<sup>ère</sup> session et à 17h pour la deuxième**. Pas de cours le 14 septembre du fait de l'organisation du championnat de France et reprise des cours à partir du 21 septembre.

Nous prenons les poussins âgés de 9-10 ans en 2023 mais nous contacter lors de la préinscription.

Une séance dure 2 heures avec une pause à mi-séance, prévoir un goûter et une boisson.

### Inscription

Du fait d'une demande importante, il est vivement recommandé de faire une pré-inscription dans l'été à l'aide du formulaire mis en ligne sur notre site [www.archersdedraveil.com](http://www.archersdedraveil.com), celle-ci devra être confirmée lors des forums des associations de Draveil (3 septembre) et Vigneux sur Seine (10 septembre) et exceptionnellement lors du 1<sup>er</sup> cours par la remise de la fiche d'inscription signée, d'une photographie agrafée sur le document et du règlement.

Depuis le 7 mai 2021 le ministère des sports a supprimé l'obligation de fournir un certificat médical initial sous réserve d'avoir répondu NON à toutes les questions d'un questionnaire médical (à télécharger) qui relève de la responsabilité des parents. Dans le cas contraire faire établir un certificat médical indiquant Tir à l'arc en compétition.

Attention les Poussins, donc nés après le 1/1/2013, doivent fournir un certificat médical avec mention « tir à l'arc en compétition ».

### Tarif

Poussins (né après le 1/1/2013) : 108.50€

Benjamin à Junior : 131.50€

+ Kit de petit matériel personnel : 72€

Possibilité de régler en plusieurs fois, bons CAF, Chèques Vacances ANCV et pass'sport acceptés.

### Matériel

Un arc d'initiation sera prêté et attribué personnellement au jeune, il est donc inutile d'investir dans l'achat d'un arc.

A l'inscription, il faudra ajouter le coût d'un kit de petit matériel personnel (8 flèches, carquois, protection, protège doigt, dragonne, maillot du club) de **72€** qui est la propriété de l'archer. Le club se charge de l'achat du kit pour permettre une commande et une livraison groupée. A l'exception des flèches qui doivent être adaptées à l'évolution de l'enfant, les autres éléments de ce kit ne sont pas à renouveler ultérieurement (sauf perte ou casse).

### Pour tous renseignements :

N'hésitez pas à nous adresser un mail à l'adresse contact sur le site du club : [contact@archersdedraveil.com](mailto:contact@archersdedraveil.com) ou de mettre un commentaire sur le formulaire d'inscription.